



## Avis de poursuite CFR Recouvrement pour Mutua Animaux

Par **McCaulley**, le **13/01/2017** à **18:47**

Bonjour à toutes et tous,

Je viens vers vous car je viens de recevoir un courrier de la société CFR Recouvrement qui est mandatée par Mutua Animaux (Fidamino) me demandant de leur régler la somme de 86.42 euros au titre de cotisations impayées.

J'ai été démarché par cette mutuelle animale quand j'ai adopté ma chienne et il m'ont envoyé tous les documents relatifs à une inscription. Je n'ai jamais donné suite car je n'étais pas intéressé. Je n'ai donc jamais signé de contrat avec eux ni autorisé aucun prélèvement sur mon compte (et ils n'ont d'ailleurs pas mes coordonnées bancaires).

J'ai reçu aujourd'hui un courrier de CFR Recouvrement (envoi postal simple, pas de recommandé) me demandant de leur régler la somme de 86.42 euros au titre de cotisations impayées. Mais pourquoi le devrai-je vu que je ne suis pas client ??

Pourriez vous me conseiller sur la marche à suivre contre ce courrier ?

En vous remerciant par avance pour vos réponses.